



**RAPPORT ANNUEL
2019**

COMMUNAUTÉ RURALE
BEAUBASSIN-EST
RURAL COMMUNITY

Table des matières

MESSAGE DU MAIRE.....	2
PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ	3
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST	4
Rémunération du conseil	5
Réunions du conseil	6
TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION	11
SERVICES.....	12
Services d'administration générale	13
Services de protection	13
Services de transport	14
Services d'hygiène	14
Services d'urbanisme	14
Services récréatifs et culturels	15
Services financiers	15
SUBVENTIONS.....	16
Environnementales	16
Fins sociales.....	17
ANNEXES.....	19
États financiers	20

MESSAGE DU MAIRE

La Communauté rurale Beaubassin-est a encore réalisé de beaux projets en 2019. Nous avons été choyés d'accueillir des milliers de personnes dans notre région pour le Congrès mondial acadien. Plus de 4000 personnes ont participé à notre journée du 18 août 2019. WOW! Une très belle journée pour notre Communauté rurale.

Quelques semaines plus tard, nous avons fait le lancement de notre nouvelle image de marque publicitaire : Beaubassin, La vie rurale sans compromis! Cette initiative a mené au développement de nouveaux outils de communications (site web, médias sociaux et bulletin communautaire) et d'une image de marque rafraîchie.

Au niveau des projets du Fonds de la taxe sur l'essence, nous avons débuté la planification sur les projets suivants : rénovations au bureau municipal, améliorations éco-énergétiques au Centre de Saint-André-LeBlanc, au Club d'âge d'or de Shemogue et à l'École historique de Cormier-Village, ainsi que rénovation du terrain de tennis au Centre culturel et sportif de Cormier-Village. Ces projets devraient être complétés en 2020.

La municipalité a continué de soutenir les organismes communautaires et culturels de la communauté en leur octroyant des subventions pendant l'année 2019. Ce support continu a mené à la première nomination aux Prix Éloizes pour la communauté dans la catégorie « Soutien aux arts ».

Et les membres du conseil et le personnel déploient tous les efforts pour assurer le meilleur fonctionnement de la municipalité et offrir des services visant à améliorer la qualité de vie des citoyens de Beaubassin-est. À cause de ces efforts, notre Communauté rurale est bien positionnée pour maintenir une croissance économique.

Ronnie Duguay

Maire de Beaubassin-est

PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ

La Communauté rurale Beaubassin-est (CRBe), dont la population s'élève à 6 376 habitants, est située dans le comté de Westmorland, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Les services de la Communauté comprennent ceux de l'administration, les services de protection (contre les incendies/pompiers), les services d'urbanisme, les services d'hygiène (déchets) et les services récréatifs et culturels. La communauté emploie 5 personnes à temps plein et 6 étudiant(e)s pour les camps d'été.

Le bureau municipal de la CRBe est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la communauté, notamment sur le conseil, les coordonnées du personnel et les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Pour plus d'information, prière de consulter notre site web : beaubassinest.ca

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Le conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est est formé d'un maire et de neufs conseillers subdivisés en six quartiers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2016.

Le 15 avril 2019, le conseil a adopté une nouvelle politique concernant les comités. Avec cette adoption, tous les membres du conseil siègent maintenant sur les comités permanents suivants : le Comité plénier, le Comité de la Sécurité publique et de l'Environnement et le Comité Culturel, Sportif et Développement communautaire.

Le maire, Ronnie Duguay, est représentant de la Commission de services régionaux du Sud-Est. Il siège aussi sur le comité du Forum des maires du Sud-Est et le comité du Pont-Robichaud.

La mairesse suppléante, Susan Cormier, est aussi représentante de la Commission de services régionaux du Sud-Est. Elle siège aussi sur les comités externes de la Commission des Égouts Shediac et Banlieues, le Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour et le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est (Bureau SBEC).

La conseillère Josée Vautour est membre du comité externe de Vision H20.

Le conseiller Michel E. Gaudet est président du comité ad hoc du Congrès mondial acadien 2019. Il siège aussi sur les comités externes de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac, Vision H20 et du Jardin communautaire de Shediac et Banlieues. Il a aussi siégé sur le comité de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc durant l'année.

Le conseiller Gaétan LeBlanc est membre du comité externe de l'Association de Baseball Mineur Beaubassin-est et du comité de la brigade de Beaubassin-est à titre de Chef Pompier.

Le conseiller Omer Leger est membre du comité externe de l'Arbre de l'espoir.

Le conseiller Terry Richard est membre du comité externe de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc.

Le 10 décembre 2018, Jean-Charles Dugas a été élu conseiller du quartier 3. Il fut assermenté le 21 janvier 2019. Il est membre du comité externe de la Commission des Égouts Shediac et Banlieues.

Le poste de conseiller (quartier 4) fut comblé par acclamation à l'élection partielle du 6 mai 2019 par Richard Ratelle.

Le conseiller André Bourque ne siège sur aucun comité externe.

Rémunération du conseil

L'article 49 de la *Loi sur la gouvernance locale* prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers. Les salaires et les autres rémunérations (indemnités de réunions, frais de déplacement, etc..) pour les affaires du gouvernement local de la CRBe sont autorisés par l'Arrêté A-02 intitulé « ARRÊTÉ CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST », décrété et adopté le 12 décembre 2018. La politique P01 – DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST fait aussi partie intégrale de la rémunération des membres du conseil. En 2019, les salaires et les rémunérations totales (incluant les dépenses/indemnités) ont totalisé 121 825.50\$. Ils sont présentés en détail dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 - Salaires et frais du conseil payés (2019) :

	Salaire de base	Dépenses/Indemnités	Total
Maire Ronnie Duguay	13 203.00\$	11 846.19\$	25 049.19\$
Mairesse suppléante Susan Cormier	9 637.00\$	5 318.09\$	14 955.09\$
Conseillère Josée Vautour	8 744.00\$	1 568.80\$	10 312.80\$
Conseiller André Bourque	8 644.00\$	455.00\$	9 099.00\$
Conseiller Michel E. Gaudet	8 594.00\$	3 335.81\$	11 929.81\$
Conseiller Gaétan LeBlanc	8 444.00\$	40.00\$	8 484.00\$
Conseiller Omer Leger	8 744.00\$	5 475.19\$	14 219.19\$
Conseiller Terry Richard	8 744.00\$	2 400.90\$	11 144.90\$
Conseiller Jean-Charles Dugas	8 694.00\$	1539.64\$	10 233.64\$
Conseiller Richard Ratelle	5 465.00\$	932.88\$	6 397.88\$
TOTAL	88 913.00\$	32 912.50\$	121 825.50\$

Note: Le maire Ronnie Duguay et le conseiller Omer Leger ont participé au congrès annuel de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) à Québec, QC (juin 2019). Le maire Ronnie Duguay, la mairesse suppléante Susan Cormier et les conseillers Jean-Charles Dugas, Omer Leger, Richard Ratelle et Josée Vautour ont participé au congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) à Bouctouche, N.-B. (octobre 2019).

Réunions du conseil

Toutes les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil du bureau municipal, situé au 1709, route 133 à Grand-Barachois. Toutes les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, de même que toutes les réunions des comités du conseil, sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le troisième lundi de chaque mois tel que prescrit dans l'Arrêté A-01.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire ou qu'elles nécessiteront une longue discussion. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public dans le bureau du greffier durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site web de la CRBe après leurs adoptions.

En 2019, les réunions suivantes ont eu lieu :

Ordinaires : 10

Extraordinaires : 5



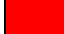
Afin de connaître les types et les dates des réunions et la participation des membres, vous pouvez consulter le tableau suivant :



Tableau 2 – Réunions de conseil

RÉUNIONS DE CONSEIL - CRBE 2019

	22-Jan-19	19-Fév-19	18-Mar-19	15-Avr-19	24-Avr-18	14-Mai-19	21-Mai-19	17-Juin-19	17-Juin-19	26-Août-19	16-Sep-19	8-Oct-19	21-Oct-19	18-Nov-19	9-Déc-19
Maire Ronnie Duguay				O											
Mairesse suppléante Susan Cormier															
Conseillère Josée Vautour															
Conseiller André Bourque															
Conseiller Michel E. Gaudet															
Conseiller Gaétan LeBlanc															
Conseiller Omer Leger															
Conseiller Terry Richard															
Conseiller Jean-Charles Dugas															
Conseiller Richard Ratelle	POSTE VACANT														

Légende:

Présent	
Présent (à distance)	
Absent	

Réunion ordinaire	
Réunion extraordinaire	

En 2019, le maire Ronnie Duguay a participé à la réunion du 15 avril 2019 à distance par moyen électronique.

Afin de voir les questions débattues aux réunions extraordinaires, veuillez consulter le tableau suivant :

Tableau 3 – Réunions extraordinaires de conseil

RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DE CONSEIL CRBE - 2019

DATE DE RÉUNIONS	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
24-Avr-19	Article 68(1)(g) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> , 2017, ch.18 – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.
14-Mai-19	Assermentation - Conseiller Richard Ratelle.
17-Juin-19	Article 68(1)(f) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> – de renseignements concernant les conseils ou les avis juridiques fournis au gouvernement local par son avocat ou les communications protégées entre l’avocat et son client à propos des affaires du gouvernement local.
8-Oct-19	Lieux inesthétiques et dangereux.
9-Déc-19	Fonds de réserve (fonctionnement et immobilisations), Budget 2020, Marge de crédit, Arrêté concernant l'élimination des sacs de plastique à usage unique, Services sélectifs (PETL).

Pour les dates de réunions de comités, veuillez consulter le tableau suivant :

Tableau 4 – Réunions de comité

RÉUNIONS DE COMITÉ - CRBE 2019

	30-Jan-19	5-Fév-19	27-Fév-19	12-Mar-19	2-Avr-19	30-Avr-19	14-Mai-19	11-Juin-19	20-Août-19	22-Août-19	10-Sep-19	8-Oct-19	15-Oct-19	23-Oct-19	5-Nov-19	6-Nov-19	12-Nov-19	13-Nov-19	19-Nov-19	4-Déc-19
Maire Ronnie Duguay	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent
Mairesse suppléante Susan Cormier	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Conseillère Josée Vautour	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Comité plénier	Présent	Présent
Conseiller André Bourque	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Absent	Comité plénier	Présent	Présent
Conseiller Michel E. Gaudet	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Comité plénier	Présent	Présent
Conseiller Gaétan LeBlanc	Absent	Absent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Absent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Comité plénier	Présent	Absent
Conseiller Omer Leger	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Comité plénier	Présent	Présent
Conseiller Terry Richard	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Conseiller Jean-Charles Dugas	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Comité plénier	Présent	Présent
Conseiller Richard Ratelle	POSTE VACANT						Présent	Présent	Présent	Présent	Absent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Comité plénier	Présent	Présent

Légende:

Présent



Absent



N/A



Comité plénier



Culturel, Sportif et Dév. Communautaire



Brigade de BE



Selon l'article 68 (1) de la *Loi sur la gouvernance locale*, les réunions de conseil ou celles de l'un de ses comités peuvent être tenues à huis clos pendant la durée du débat, lorsqu'il s'avère nécessaire de discuter un sujet énuméré dans l'article. Vous trouverez au tableau suivant le genre de questions débattues à huis clos durant les réunions de conseil ou de comité.

Tableau 5 – Réunions de conseil ou de comité (huis clos)

RÉUNIONS DE CONSEIL CRBE - 2019 (HUIS CLOS)

DATE DE RÉUNIONS	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
Réunion extraordinaire (24 avril 2019)	Article 68(1)(g) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion extraordinaire (17 juin 2019)	Article 68(1)(f) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>
Réunion de comité (15 octobre 2019)	Article 68(1)(j) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>

Article 68(1)(a) – de renseignements dont le caractère confidentiel est protégé par la loi;
Article 68(1)(b) - de renseignements personnels, selon la définition que donne de ce terme la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i> ;
Article 68(1)(c) – de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;
Article 68(1)(d) – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds;
Article 68(1)(e) – de renseignements qui risqueraient de porter atteinte au caractère confidentiel de renseignements reçus du gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province ou d'un territoire;
Article 68(1)(f) - de renseignements concernant les conseils ou les avis juridiques fournis au gouvernement local par son avocat ou les communications protégées entre l'avocat et son client à propos des affaires du gouvernement local;
Article 68(1)(g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local, y compris toute affaire dont est saisi un tribunal administratif;
Article 68(1)(h) – soit de l'accès aux bâtiments ou aux autres constructions qu'occupe ou qu'utilise le gouvernement local ou de leur sécurité, soit de l'accès à ses systèmes informatiques, dont ses systèmes de communication, ou de leur sécurité;
Article 68(1)(i) – de renseignements recueillis par la police, dont la Gendarmerie royale du Canada, au cours d'une enquête relative à toute activité illégale ou soupçonnée d'être illégale ou de leur provenance;
Article 68(1)(j) – de questions de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives.

TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

En 2019, l'assiette fiscale de la Communauté rurale Beaubassin-est était de 634 922 250\$. Le taux d'imposition collectif des biens résidentiels était de 0,3307\$ par 100\$ d'évaluation. Différentes régions dans la Communauté rurale Beaubassin-est détiennent encore des taux d'imposition différents selon le niveau de services qu'elles reçoivent. Le tableau suivant énumère les taux de chaque région de la Communauté.

Tableau 6 – Taux d'imposition

	Collectif	Sélectif	Total
<u>00 Grand-Barachois :</u>	0.3307	0.0201	0.3508
<u>01 Boudreau-Ouest :</u>	0.3307	0.0179	0.3486
<u>02 St-André-LeBlanc Office :</u>	0.3307	0.0048	0.3355
<u>03 Haute-Aboujagane :</u>	0.3307	0.0923	0.4230
<u>04 Shemogue :</u>	0.3307	0.0008	0.3315
<u>05 Trois-Ruisseaux Petit-Cap :</u>	0.3307	0.0322	0.3629
<u>06 Brulé et ch. Ohio :</u>	0.3307	0.0179	0.3486
<u>07 Cormier-Village :</u>	0.3307	0.0017	0.3324

Voici les services que les régions reçoivent par l'entremise du taux d'imposition sélectif :

<u>00 Grand-Barachois:</u>	Service de lumière de rues Fonds de réserves du sentier de Grand-Barachois
<u>01 Boudreau-Ouest :</u>	Service de lumière de rues
<u>02 St-André-LeBlanc Office :</u>	Service de lumière de rues
<u>03 Haute-Aboujagane :</u>	Service de lumière de rues Fonds de réserves du Centre communautaire de Haute-Aboujagane Fonds de réserves – Installations de Haute-Aboujagane
<u>04 Shemogue :</u>	Service de lumière de rues
<u>05 Trois-Ruisseaux Petit-Cap :</u>	Service de lumière de rues
<u>06 Brulé et ch. Ohio :</u>	Service de lumière de rues
<u>07 Cormier-Village :</u>	Service de lumière de rues

SERVICES

Les budgets et les services d'un gouvernement local sont établis selon un système normalisé de classification. En 2019, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de **2,499,674.37\$**. Les revenus réels ont totalisé **2,501,618\$** et les dépenses réelles ont totalisé **2,481,755\$**, donnant lieu à un excédent de **19,863\$**.

Tableau 7 – Sommaire du budget collectif

Sommaire du budget collectif pour 2019	2019
Administration générale	\$ 924,733.00
Services de protection	\$ 395,431.00
Services d'hygiène	\$ 397,899.57
Services de transports	\$ 2,000.00
Service d'urbanisme	\$ 219,821.00
Services récréatifs et culturels	\$ 187,014.00
Services financiers	\$ 180,550.80
TOTAL DES DÉPENSES ANTICIPÉES	\$ 2,307,449.37
Revenus non fiscaux anticipés	-\$ 207,802.00
MANDAT POUR LA TAXATION	\$ 2,099,647.37
Taux de taxation/100\$ d'évaluation	\$ 0.3307
Coût réel sur une évaluation de 100 000\$	\$ 330.69

Mandat total de Beaubassin-est	2019
Budget pour les services collectifs	\$ 2,307,449.37
Budget pour les services sélectifs	\$ 192,225.00
Budget total de Beaubassin-est	\$ 2,499,674.37
Revenus des services collectifs	-\$ 207,802.00
Revenus des services sélectifs	\$ 15,406.49
MANDAT TOTAL POUR LA TAXATION	\$ 2,276,465.88

SERVICES GÉNÉRAUX

Services d'administration générale

Budget 2019 : 985 189\$

Dépenses totales : 874 519\$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration de la municipalité, c'est-à-dire les salaires et les indemnités du maire et des conseillers (113 124\$) plus les montants déboursés pour la participation aux congrès (8 701.50\$); les salaires et les indemnités de la direction générale et des trois employés de bureau (252 299\$); les dépenses de bureau (51 932\$); les frais juridiques et de vérification (13 169\$); le coût de l'évaluation foncière dans les limites de la CRBe (123 175\$) et les subventions à des organismes (29 075\$). De plus, le conseil a aussi entrepris des projets spéciaux (92 445\$), dont les projets de la refonte de l'image de marque qui inclura l'élaboration de nouveaux outils promotionnels et de communication, et les activités du Congrès mondial acadien 2019.

Services de protection

Budget 2019 : 395 431\$

Dépenses totales : 336 605\$

Ces services comprennent les dépenses relatives à la protection contre les incendies (323 656\$) et le service d'inspection pour les lieux inesthétiques et dangereux (12 949\$). Les dépenses relatives à la protection contre les incendies (323 656\$) incluent les sommes payées aux municipalités avoisinantes pour la couverture sur le territoire de Beaubassin-est (Shediac 51 766\$ et Cap-Pelé 97 449\$).

Le service de protection contre les incendies est dispensé par le Service d'incendies de Beaubassin-est. Gaétan LeBlanc est le Chef pompier de la brigade, alors que le Chef adjoint est Serge LeBlanc. La CRBe reçoit aussi une couverture de son territoire par les services d'incendies de la Ville de Shediac et du Village de Cap-Pelé. La caserne des pompiers de Beaubassin-est est située au 922, route 933 à Haute-Aboujagane.

La brigade de pompiers compte 26 pompiers volontaires. Le service possède une flotte de 5 véhicules qui comprend, entre autres équipements, deux pompes à incendie, deux véhicules de secours routiers et un VTT Argo.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler la ligne administrative au 506-532-5628 ou envoyer un courriel à hafe@nb.aibn.com.

Services de transport

Budget 2019 : 155 225\$

Dépenses totales : 155 903\$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'éclairage des voies publiques (154 698\$) et les plaques de noms des rues (1 205\$). Seuls les quartiers ayant voté l'ajout d'un service sélectif ont la totalité du service de l'éclairage des voies publiques.

En ce qui concerne les travaux routiers (entretien et déblaiement), en termes de Communauté rurale, ces travaux sont entrepris par le ministère de Transports et Infrastructure de la province du Nouveau-Brunswick.

Services d'hygiène

Budget 2019 : 397 900\$

Dépenses totales : 396 920\$

Les Services d'hygiène comprennent les dépenses relatives à la collecte et à l'élimination des déchets solides résidentiels. La Communauté rurale a un contrat de cinq ans avec Fero pour la collecte des déchets solides produits par les résidents (256 634\$), qui sont éliminés au site d'enfouissement Eco 360 Sud-Est situé sur le chemin Bill Slater à Berry Mills (138 322\$). Le contrat avec Fero se termine en février 2020 avec la possibilité d'extension. En plus de la collecte des déchets résidentiels à toutes les semaines, il y a eu 3 collectes spéciales des déchets (mai, août et octobre). La Communauté rurale bénéficie aussi du service d'Éco-dépôt mobile afin de rendre l'élimination des déchets plus accessible pour les résidents. L'Éco-dépôt mobile visite la CRBe trois fois par année pour une période de deux jours (mercredis et jeudis de midi à 20h).

Services d'urbanisme

Budget 2019 : 219 821\$

Dépenses totales : 219 821\$

Les services de développement rural comprennent les services d'aménagement du territoire, qui sont fournis par la Commission de services régionaux Sud-Est (211 166\$). Le Communauté participe aussi sur des coûts coopératifs et de planification régionale (8 655\$).

Services récréatifs et culturels

Budget 2019 : 165 558\$

Dépenses totales : 177 338\$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration des services rendus par le personnel à temps plein (57 901\$). Le programme provincial SEED et le programme fédéral Emplois d'été Canada de 2019 ont subventionné 6 étudiants (4 provinciaux et 2 fédéraux) dans le but d'offrir des activités de camps d'été durant l'été. Huit (8) semaines de camps furent offertes pour les camps d'été. La Communauté rurale a aussi organisé une Journée de nettoyage communautaire, une Fête d'été, la Fête de l'Halloween, l'Illumination de l'Arbre de l'espoir et la Fête de Noël. En plus des activités organisées, la CRBe a vu à l'élaboration du Plan culturel qui a mené au soutien financier de plusieurs activités et initiatives culturelles. Les dépenses relatives à l'organisation des activités, de soutiens financiers et d'autres dépenses encourues ont été de 117 615\$.

Services financiers

Dépenses totales : 242 104\$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses et les dépenses en capital.

En 2019, la Communauté rurale a remboursé 82 000\$ du principal de la dette et payé 18 545\$ en intérêts, et les dépenses en capital se sont enlevées à 136 011\$. Elle a aussi comptabilisé un déficit de 2017 de 78 544.55\$. La CRBe a aussi transféré 32 000\$ au fonds de réserve d'immobilisations, 14 000\$ au fonds de réserve de fonctionnement et 87 036\$ au fonds de capital général pour de futures dépenses. Les projets de dépenses en capital incluent les projets d'améliorations à l'édifice municipal (30 965\$), une génératrice à la caserne de pompiers (19 684\$) ainsi que divers équipements pour les pompiers (3 327\$) et la terminaison du projet d'améliorations au terrain du Centre communautaire de Haute-Aboujagane (1 358\$).

Voir le tableau 8 pour des renseignements supplémentaires sur les dettes de la CRBe.

Tableau 8 - Dettes du Fonds général

But	Année	Montant emprunté	Durée
Achat de l'édifice municipal	2013	283 000\$	15 ans
Services de protection (caserne)	2014	338 000\$	10 ans
Services de protection (camion)	2015	350 000\$	15 ans

SUBVENTIONS

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la *Loi sur la gouvernance locale*, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la Communauté dans cette mission. Seules les subventions de 500\$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de la Communauté rurale Beaubassin-est. Toutes les subventions accordées furent versées en numéraire et pour les raisons spécifiées dans leurs demandes respectives.

En 2019, la Communauté rurale Beaubassin-est a versé des subventions aux programmes environnementaux suivants : *Tableau 9 – Subventions environnementales*

ORGANISMES	MONTANT ET OBJET DE LA SUBVENTION ENVIRONNEMENTALE
<p align="center">ÉcoVision 2025 (Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick)</p>	<p>15 400\$ - dans le but d'élaborer une stratégie verte régionale en collaboration avec la Ville de Shediac et le Village de Cap-Pelé. Les buts d'ÉcoVision 2025 sont les suivants : 1 - De protéger et d'améliorer la qualité de l'eau dans nos environnements côtiers et nos environnements d'eau douce, et de promouvoir la conservation de l'eau. 2- De conserver et d'améliorer l'environnement naturel et d'assurer que les systèmes naturels soient en santé et résilients, et de restaurer et de protéger nos côtes et nos terres humides. 3 - De réduire les émissions de carbone en maximisant l'efficacité énergétique et en avançant avec la transition vers l'énergie renouvelable. 4 - De réduire le montant de déchets que nous produisons et de soutenir et promouvoir les 5 R (refuser, réduire, réutiliser, redéfinir, recycler), et d'engager le public dans des stratégies de gestion des déchets plus avancées qui protègent notre environnement. 5 - De soutenir une industrie agricole productive qui protège nos ressources d'eau, soutenir les systèmes de nourriture locale et promouvoir la consommation d'aliments locaux auprès des résidents et des touristes. 6 - Implémenter, soutenir et promouvoir les systèmes de transport efficaces, actifs et partagés. 7 - De s'adapter à un climat changeant et d'augmenter notre résilience face aux changements.</p>
<p align="center">Vision H2O</p>	<p>6 018\$ - une subvention qui aide à défrayer les coûts d'opération. Le Groupe du bassin versant du Village de Cap-Pelé et de la Communauté rurale Beaubassin-est, Vision H2O, est un organisme de bienfaisance enregistré situé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. En tant qu'organisme de bassin versant, le groupe travaille dans une gestion intégrée de la ressource Eau avec différents intervenants locaux comme régionaux. Vision H2O s'implique activement au sein de plusieurs projets locaux visant à préserver l'intégrité de notre environnement local. La sensibilisation environnementale et l'éducation sont au cœur de cette organisation. Le groupe est heureux d'avoir plusieurs partenariats avec divers organismes locaux dont des organismes environnementaux et les municipalités.</p>

En 2019, la Communauté rurale Beaubassin-est a versé des subventions aux organismes communautaires pour les programmes sociaux suivants :

Tableau 10 – Subventions aux organismes communautaires

ORGANISMES	MONTANT ET OBJET DE LA SUBVENTION
Société culturelle Sud-Acadie	13 150\$ - des subventions furent accordées afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations pour l'organisation des projets suivants : Célébrons nos quais, Festival Les Arts en Fête 2019 et La Visite au Cimetière, et à défrayer les coûts d'opérations pour les activités du CMA 2019 (Pyramide, Conte, Art Richard et Sandra Lecouteur).
Centre communautaire de Haute-Aboujagane	9 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations pour les activités du CMA 2019.
École Père-Edgar-T.-LeBlanc	8 750\$ - des subventions furent accordées pour le projet de terrain de jeux, pour ses projets d'une plate-bande de fleurs et l'affiche mosaïque pour le CMA 2019 et un échange culturel Acadie-Mi'kmaq.
Église historique de Barachois	7 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'église historique et à défrayer les coûts d'opérations pour les activités du CMA 2019 (200 coussins hookés - Église historique de Barachois).
Productions et Services Juridiques de la Vieille Rivière Inc.	6 700\$ - des subventions furent accordées afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations pour les activités du CMA 2019 et pour aider à financer un échange culturel d'hiver Mi'kmaq-Acadien.
Congrès mondial acadien 2019	6 000\$ - une subvention fut accordée à titre de partenaire communautaire.
Comité organisateur de L'Grand-bazar-à-choix	3 250\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité durant le CMA 2019.
École Donat-Robichaud	3 000\$ - une subvention fut accordée pour le projet La Bouquinière.
Comité de Mieux-Être Père-Edgar-T.-LeBlanc	2 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations des activités de mieux-être après classe.
Vestiaire St-Joseph	2 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisation.
Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour	2 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations du Centre.
Comité d'entraide de Cap-Pelé / Shemogue	2 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisation.
Groupe de Pickleball	2 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à payer la location du gymnase de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc.

Centre culturel et sportif de Cormier Village	1 975\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations pour les activités du CMA 2019 et une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisation.
Fondation des Jeux de l'Acadie	1 758\$ - une subvention fut accordée afin d'assurer la pérennité financière des Jeux de l'Acadie.
Groupe SocioFoto	1 600\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations pour les activités du CMA 2019.
Club d'âge d'or de Shemogue	1 500\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'organisme et les activités du CMA 2019.
Fondation Maurice Leger	1 500\$ - une subvention fut accordée afin d'aider l'organisme avec leur collecte de fonds qui vient en aide aux jeunes de la CRBe pour les inscriptions sportives.
Arbre de l'espoir	1 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider la lutte contre le cancer.
Ligue Hockey Boule Grand-Barachois	1 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à payer la location du gymnase de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc.
Fondation de l'école Louis-J.-Robichaud	1 000\$ - une commandite fut accordée pour le banquet annuel qui collecte des fonds pour des bourses d'études aux étudiants de l'école.
Association de Baseball Mineur Beaubassin-est	1 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'Association.
Village de Cap-Pelé	1 000\$ - une commandite fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'organisation de la tenue de l'activité Carnaval d'hiver « Boule de Neige ».
Club Chasse et Pêche de Haute-Aboujagane	1 000\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations des activités du Club.
École Louis-J.-Robichaud	500\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts pour un programme éducationnel.
Hookeuses du Bor'de'lo	500\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer des coûts d'opérations pour une activité du CMA 2019.
Centre de Saint-André-LeBlanc	500\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité des déjeuners communautaires.
Comité organisateur de la Chasse aux trésors de Shemogue	500\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité.
Chevaliers de Colomb de Grand-Barachois	500\$ - une subvention fut accordée afin d'aider à défrayer les coûts d'opérations de l'activité des déjeuners communautaires.

ANNEXE 1

États financiers au 31 décembre 2019

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

États financiers consolidés

31 décembre 2019



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur monsieur le maire et aux membres du Conseil municipal,

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Communauté rurale Beaubassin-est, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

L. Baugue & Associates P. C. Inc.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB
le 27 avril 2020

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2019 Budget (non-audit�) (Note 15)	2019 R�el	2018 R�el
Revenus			
Mandat d'imp�ts fonciers	2 276 466 \$	2 276 466 \$	2 076 895 \$
Subventions sans condition	52 801	52 801	50 945
Ventes de services, amendes et autres frais	83 576	93 934	115 013
Autres transferts gouvernementaux	-	84 127	666 301
Int�r�ts	-	2 599	-
Autres recettes	1 425	34 720	2 334
	<u>2 414 268</u>	<u>2 544 647</u>	<u>2 911 488</u>
D�penses			
Services d'administration g�n�rale	1 044 852	934 049	769 557
Services de protection	460 576	414 015	411 387
Services de transport	155 225	155 903	152 565
Services d'hygi�ne	397 900	396 920	398 274
Services de d�veloppement �conomique	219 821	219 821	213 677
Services r�cr�atifs et culturels	211 643	223 424	206 000
	<u>2 490 017</u>	<u>2 344 132</u>	<u>2 151 460</u>
Exc�dent pour l'ann�e (note 12)	<u>(75 749) \$</u>	200 515	760 028
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		<u>2 082 914</u>	1 322 886
Exc�dent accumul� � la fin de l'ann�e		<u>2 283 429 \$</u>	<u>2 082 914 \$</u>

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2019

2018

Actifs financiers

Encaisse (note 3)	2 192 702 \$	1 178 831 \$
Comptes à recevoir		
Général	11 894	19 560
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	30 159	36 754
	<u>2 234 755 \$</u>	<u>1 235 145 \$</u>

Passifs

Comptes à payer et frais courus	147 107	160 480
Revenus différés (note 5)	1 642 531	778 987
Dette à long terme (note 6)	558 000	640 000
Congés de maladie courus (note 7)	33 458	21 062
	<u>2 381 096</u>	<u>1 600 529</u>
Dette nette	<u>(146 341)</u>	<u>(365 384)</u>

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (note 11)	3 168 762	3 036 401
Amortissement cumulé (note 11)	744 848	593 959
	<u>2 423 914</u>	<u>2 442 442</u>
Charges payées d'avance	5 856	5 856
	<u>2 429 770</u>	<u>2 448 298</u>
Excédent accumulé	<u>2 283 429 \$</u>	<u>2 082 914 \$</u>

APPROUVÉ PAR

_____, Maire

_____, Trésorier

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre

2019**2018**

Excédent pour l'année	200 515 \$	760 028 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(132 361)	(759 812)
Amortissement des immobilisations corporelles	150 889	139 734
	219 043	139 950
Diminution de la dette nette	219 043	139 950
Dette nette au début de l'exercice	(365 384)	(505 334)
Dette nette à la fin de l'exercice	(146 341) \$	(365 384) \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

2019**2018**

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Excédent pour l'année	200 515 \$	760 028 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	150 889	139 734
Compte à recevoir - Général	7 666	(12 034)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	6 595	6 828
Compte à recevoir - Province du Nouveau-Brunswick	-	104 990
Comptes payables et frais courus	(13 373)	(16 181)
Revenus différés	863 544	(169 843)
Congés de maladie courus	12 396	(12 281)
	1 228 232	801 241

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(132 361)	(759 812)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	-
	(132 361)	(759 812)

Activités de financement

Dette à long terme	(82 000)	(80 000)
--------------------	-----------------	----------

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **1 013 871** (38 571)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice **1 178 831** 1 217 402À la fin de l'exercice **2 192 702 \$** 1 178 831 \$

1. Objectif de l'organisation

La Communauté rurale Beaubassin-est a été incorporée comme village par *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, Communauté rurale Beaubassin-est est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 17 décembre 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 23 janvier 2019.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	5-20 ans
Immeuble	15-25 ans
Meubles et équipement de bureau	3-5 ans
Machinerie et équipement	5-15 ans
Véhicules	5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

Communauté rurale Beaubassin-est est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies et les mesures d'urgence.

Services de transport

Cette section est responsable des services de circulation et d'éclairage des rues.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 7.

3. Encaisse	2019	2018
Encaisse - affectée (note 14)	325 961 \$	275 813 \$
Encaisse - non affectée	1 866 741	903 018
	2 192 702 \$	1 178 831 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2019	2018
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	30 159 \$	36 754 \$

5. Revenus différés	2019	2018
Fonds de la taxe sur l'essence	1 618 354 \$	754 822 \$
Autres	24 177	24 165
	1 642 531 \$	778 987 \$

6. Dette à long terme	2019	2018
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Débentures:		
Général		
BI 50-2013, 1.35% - 3.70%, due en 2028, DC# 12-0058	184 000 \$	201 000 \$
BK 40-2014, 1.15% - 3.45%, due en 2024, DC#11-0116	127 000	171 000
BL 43-2014, 1.20% - 3.50%, due en 2029, DC#14-0020	247 000	268 000
	<hr/> 558 000 \$	<hr/> 640 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2020 -	84 000 \$
2021 -	60 000 \$
2022 -	63 000 \$
2023 -	64 000 \$
2024 -	65 000 \$

7. Congés de maladie accumulés

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 100 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

8. Engagements

La Municipalité a conclu diverses ententes pour la collecte et l'enlèvement des déchets solides, les services d'incendie et le déblaiement de la neige. Les paiements annuels minimaux sont les suivants:

2020 -	182 997 \$
2021 -	154 133 \$

9. Conformité des emprunts à court terme

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. En 2019, la Municipalité s'est conformée à cette restriction.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital et d'emprunt

Au 31 décembre 2019, les fonds de capital et d'emprunt de la Municipalité indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital général
Actif à court terme	1 631 240 \$
Passif à court terme	<u>1 624 611</u>
	<u>6 629 \$</u>

Cet excédent est le résultat de la contribution du Fonds de taxe sur essence reçue avant l'achat capital effectué. La Municipalité a l'intention d'utiliser cet excédent pour financer une dépense en capital en 2020.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019

11. Tableau d'immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments et améliorations		Véhicules	Machinerie et équipements	Routes et rues	Infrastructure		Petit matériel	Actifs en construction	2019 Total	2018 Total
		aux terrains	foncières				Installations de traitements	Eau et égouts				
Coût												
Solde d'ouverture	100 000 \$	- \$	1 040 055 \$	62 942 \$	795 550 \$	- \$	- \$	- \$	63 143 \$	974 711 \$	3 036 401 \$	2 276 589 \$
Ajouts : Additions nets durant l'année	-	-	899 808	-	-	-	-	-	3 327	76 665	979 800	759 812
Moins : Dispositions durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(847 438)	(847 438)	1
Solde de fermeture	100 000	-	1 939 863	62 942	795 550	-	-	-	66 470	203 937	3 168 762	3 036 401
Amortissement accumulé												
Solde d'ouverture	-	-	185 381	59 749	292 835	-	-	-	55 994	-	593 959	454 225
Ajouts : Amortissement durant l'année	-	-	70 699	3 192	73 621	-	-	-	3 377	-	150 889	139 734
Moins : Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	-	-	256 080	62 941	366 456	-	-	-	59 371	-	744 848	593 959
Valeur nette	100 000 \$	- \$	1 683 783 \$	1 \$	429 094 \$	- \$	- \$	- \$	7 099 \$	203 937 \$	2 423 914 \$	2 442 442 \$
Composé de :												
Fonds général	100 000 \$	- \$	1 683 783 \$	1 \$	429 094 \$	- \$	- \$	- \$	7 099 \$	203 937 \$	2 423 914 \$	2 442 442 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000 \$	- \$	1 683 783 \$	1 \$	429 094 \$	- \$	- \$	- \$	7 099 \$	203 937 \$	2 423 914 \$	2 442 442 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019**12. Tableau de présentation sectorielle**

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2019 Consolidés	2018 Consolidés
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers	955 242 \$	421 076 \$	141 912 \$	363 775 \$	200 969 \$	193 492 \$	- \$	2 276 466 \$	2 076 895 \$
Vente de services, amendes et autres frais	-	1 800	-	-	76 129	16 005	-	93 934	115 013
Subvention sans condition	22 156	9 767	3 292	8 437	4 661	4 488	-	52 801	50 945
Autres transferts gouvernementaux	16 234	-	-	25 894	-	41 999	-	84 127	666 301
Intérêts	2 599	-	-	-	-	-	-	2 599	-
Autres	34 720	-	-	-	-	-	-	34 720	2 334
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 030 951	432 643	145 204	398 106	281 759	255 984	-	2 544 647	2 911 488
Dépenses									
Salaires et bénéfices	382 311	35 154	-	-	-	104 123	-	521 588	397 369
Biens et services	505 802	301 451	155 903	396 920	219 821	73 215	-	1 653 112	1 594 050
Amortissement	39 657	65 145	-	-	-	46 086	-	150 888	139 734
Intérêts	6 279	12 265	-	-	-	-	-	18 544	20 307
	934 049	414 015	155 903	396 920	219 821	223 424	-	2 344 132	2 151 460
Excédent (déficit) pour l'année	96 902 \$	18 628 \$	(10 699) \$	1 186 \$	61 938 \$	32 560 \$	- \$	200 515 \$	760 028 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019**13. Réconciliation de l'excédent de l'année**

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement	Réserve Capital	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital - Eau et égouts	Total
Excédent par fonds pour l'année 2019	308 375 \$	(108 891) \$	- \$	- \$	354 \$	677 \$	- \$	- \$	200 515 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis	(78 545)	-	-	-	-	-	-	-	(78 545)
Surplus (déficit) d'avant dernière année	(90 363)	90 363	-	-	-	-	-	-	-
Transferts entre fonds	(36 000)	-	-	-	-	36 000	-	-	-
Élimination de transfert	(14 000)	-	-	-	14 000	-	-	-	-
Élimination de transfert	(82 000)	82 000	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	12 396	-	-	-	-	-	-	-	12 396
Provision pour congés de maladies courus	-	150 888	-	-	-	-	-	-	150 888
Dépense d'amortissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2019	(288 512)	323 251	-	-	14 000	36 000	-	-	84 739
Excédent des fonds pour l'année 2019	19 863 \$	214 360 \$	- \$	- \$	14 354 \$	36 677 \$	- \$	- \$	285 254 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019**14. État des réserves**

Actifs	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	2019 Total	2018 Total
Encaisse	108 960 \$	217 001 \$	- \$	- \$	325 961 \$	275 814 \$
Débiteurs	304	580	-	-	884	-
Excédent accumulé	109 264 \$	217 581 \$	- \$	- \$	326 845 \$	275 814 \$
Revenus						
Transfert du Fonds de fonctionnement général	14 000 \$	36 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$	40 000 \$
Intérêts	354	677	-	-	1 031	-
Dépenses						
Transfert au Fonds de capital général	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	83 150 \$
Excédent (déficit) pour l'année	14 354 \$	36 677 \$	- \$	- \$	51 031 \$	(43 150) \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2019

14. État des réserves (suite)

Qu'il soit résolu que le montant de 36,000\$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.

Proposée par Michel E. Gaudet

Appuyée par Jean-Charles Dugas

Qu'il soit résolu que le montant de 14,000\$ soit transféré au fonds de réserve de fonctionnement. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.

Proposée par Michel E. Gaudet

Appuyée par Orner Leger

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à un réunion extraordinaire du Conseil le 9 décembre 2019.

Yves M. Leger

Greffier

Communauté rurale Beaubassin-est

Date

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019**15. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP**

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	2 276 466 \$	- \$	- \$	- \$	2 276 466 \$
Ventes de services - amendes et autres frais	83 576	-	-	-	83 576
Subventions sans condition	52 801	-	-	-	52 801
Autres recettes	1 425	-	-	-	1 425
Autres transferts	85 406	-	-	(85 406)	-
	2 499 674	-	-	(85 406)	2 414 268
Dépenses					
Services d'administration générale	986 469	-	39 657	18 726	1 044 852
Service de protection	395 431	-	65 145	-	460 576
Services de transport	155 225	-	-	-	155 225
Services d'hygiène	397 900	-	-	-	397 900
Services de développement économique	219 821	-	-	-	219 821
Services récréatifs et culturels	165 557	-	46 086	-	211 643
Frais de services de la dette					
Repaiements de la dette à long terme	82 000	-	-	(82 000)	-
Intérêts	18 726	-	-	(18 726)	-
Déficit d'avant-dernière année	78 545	-	-	(78 545)	-
	2 499 674	-	150 888	(160 545)	2 490 017
Excédent (déficit)	- \$	- \$	(150 888) \$	75 139 \$	(75 749) \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019

16. Support des dépenses	Budget 2019	Réal 2019	Réal 2018
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	21 703 \$	15 346 \$	9 951 \$
Conseillers	107 313	97 778	56 766
Colloques sur le développement	14 500	11 807	2 673
Autres frais législatifs	14 000	11 988	834
Administration			
Salaires et bénéfices	151 389	160 383	83 097
Immeubles à bureau	75 722	51 932	59 927
Frais légaux	25 000	4 683	13 821
Autres	169 118	137 929	122 065
Gestion des finances			
Salaires et bénéfices	63 057	63 320	65 650
Honoraires professionnels	10 000	8 468	11 000
Services communs			
Relations municipales	25 008	24 777	26 934
Formation et perfectionnement	9 500	8 189	7 585
Coûts reliés à l'évaluation	123 175	123 175	120 251
Autres services communs	44 000	35 956	18 121
Autres			
Autres services d'administration générale	68 390	60 276	60 402
Subventions à des organismes	32 500	29 075	24 708
Assurance responsabilité publique	26 815	41 145	41 327
Langues officielles	1 000	-	-
Autres	4 279	1 886	2 384
Intérêts	18 726	6 279	6 677
Amortissements	39 657	39 657	35 384
	1 044 852 \$	934 049 \$	769 557 \$
Services de protection			
Mesures d'urgence			
Brigade de pompiers	159 215 \$	159 035 \$	160 951 \$
Postes	64 269	59 028	62 772
Matériel et équipement d'incendie	91 565	35 030	32 573
Formation et perfectionnement	55 382	61 568	50 121
Lieux inesthétique	10 000	8 995	6 494
Lieux inesthétique	15 000	12 949	8 416
Intérêts sur la dette à long terme	-	12 265	13 630
Amortissements	65 145	65 145	76 430
	460 576 \$	414 015 \$	411 387 \$
Services de transport			
Éclairage des rues			
Plaques de noms des rues	153 225 \$	154 698 \$	152 192 \$
	2 000	1 205	373
	155 225 \$	155 903 \$	152 565 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2019

16. Support des dépenses

	Budget 2019	Réal 2019	Réal 2018
Services d'hygiène			
Enlèvement des déchets solides	257 578 \$	256 634 \$	250 170 \$
Site d'enfouissement	138 322	138 322	146 609
Formation et perfectionnement	2 000	1 964	1 495
	397 900 \$	396 920 \$	398 274 \$
Services d'urbanisme			
Commission d'urbanisme	211 166 \$	211 166 \$	205 163 \$
Autres	8 655	8 655	8 514
	219 821 \$	219 821 \$	213 677 \$
Services récréatifs et culturels			
Salaires et bénéfiques	57 207 \$	57 324 \$	58 495 \$
Administration - autres	850	577	521
Parcs et terrains de jeux	3 000	1 822	1 812
Autres services récréatifs et culturels	104 500	117 615	117 251
Amortissements	46 086	46 086	27 921
	211 643 \$	223 424 \$	206 000 \$